

Trajet de soins et de support en vue d'un retour au travail

AG et le Centre de Résilience



Le trajet du **Centre de Résilience** et d'AG propose des soins scientifiquement étayés afin de renforcer la résilience et la capacité d'action des travailleurs.

Grâce à un trajet entièrement conçu sur mesure, l'affilié réintègre plus rapidement le travail. Ce trajet est volontaire et respecte le secret médical. L'affilié peut le suivre en français, néerlandais et anglais.

Cet établissement de soins se caractérise par son **approche neurobiologique** unique qui renforce la flexibilité et la résilience.



Rétablissement
physique
et moral



Activation des
capacités cognitives



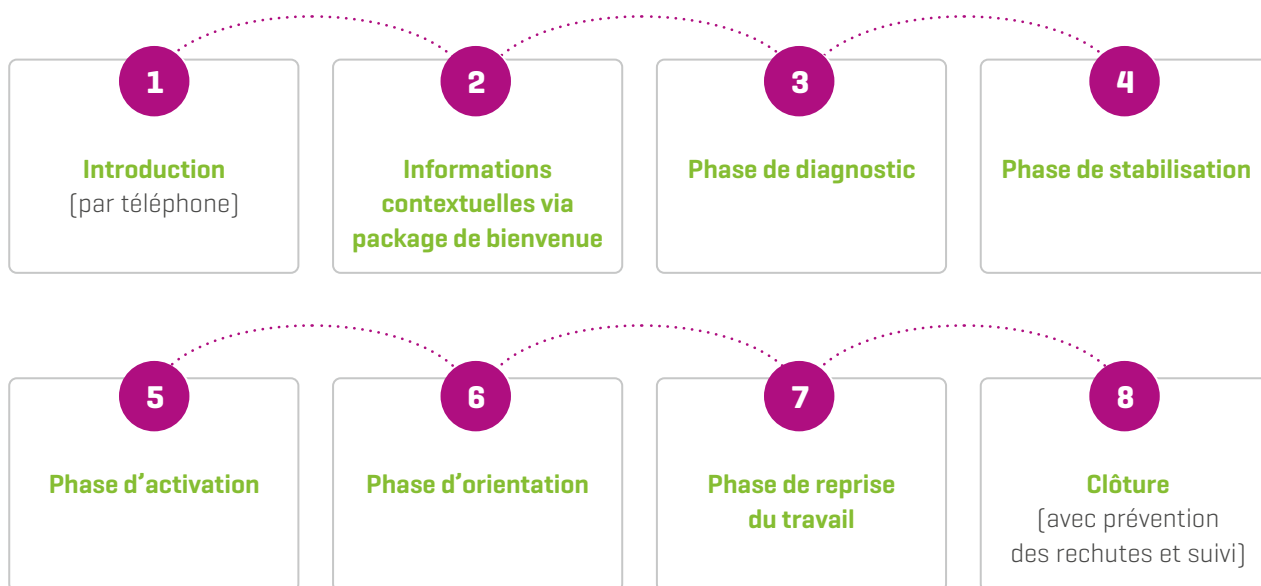
Meilleur traitement des
informations,
des émotions et des événements



Fondatrice du Centre de Résilience, **Elke Van Hoof** a suivi une formation en psychologie clinique et s'est spécialisée dans le psychodiagnostic, le traumatisme, le stress et le burn-out. Elle enseigne la **psychologie médicale et de la santé** à la Vrije Universiteit Brussel. Elle est également invitée à donner régulièrement des formations. Depuis plus de 15 ans, elle étudie ce qui fragilise les personnes confrontées à des défis. Elke Van Hoof **siège dans plusieurs conseils consultatifs**, dont le Conseil supérieur de la santé, et exerce une fonction de conseillère au sein du Comité de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen. Elle intervient aussi régulièrement dans les médias.

Concrètement, comment se déroule ce trajet de soins et de support en vue d'un retour au travail ?

- Le trajet proposé par le Centre de Résilience en collaboration avec AG repose sur les principes suivants :
 1. **Démarrage précoce** d'un traitement.
 2. **Qualité** [basé sur des connaissances scientifiques, suivi de qualité pour l'accompagnement, mesure de l'efficacité et de l'impact].
 3. **Accessibilité** [proximité du domicile].
 4. **Conformité** avec **le cadre légal** et **le cadre de soins** [lettre d'introduction pour le médecin généraliste, la mutuelle, le HRM et le médecin-conseil].
- Le trajet comprend **8 étapes** :



- Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.reboarding.be.